Grand Man SOISSONS N°1

04
LES GRANDES PRIORITÉS
DE GRANDSOISSONS

08 HISTOIRE DE L'AGGLOMÉRATION 10 présentation de vos élus



en chiffres















SOMMAIRE

3 PRIORITÉS 2020-26

HISTOIRE DE GRANDSOISSONS

VOTRE CARTE GRANDSOISSONS

PRÉSENTATION DE VOS ÉLUS

INFORMATIONS COVID Les bons gestes à adopter pour se protéger et protéger les autres

GRANDSOISSONS ET VOUS



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE GRANDSOISSONS

sur agglo.grandsoissons.com











Chères «Grandes Soissonnaises», Chers «Grands Soissonnais».

Je suis fier de vous présenter le

premier numéro de «GrandSoissons Mag'» votre tout nouveau magazine d'information du territoire. Je sais que les champs de compétences, domaines d'interventions et actions de la communauté d'agglomération sont parfois flous pour un très grand nombre d'habitants.

Pour autant, GrandSoissons Agglomération est une collectivité de première importance qui porte les services nécessaires à votre épanouissement quotidien mais aussi les projets majeurs qui dessinent le territoire de demain.

Ainsi, nous avons conçu «Grand Soissons Mag'» comme un guide,

un compagnon pour vous aider à mieux comprendre le fonctionnement de la collectivité et vous permettre de profiter au maximum des services qu'elle peut vous offrir.

Enfin, fidèle à ma ligne de conduite, je veux aussi que ce support soit l'occasion de vous rendre compte régulièrement et en toute transparence de notre action à votre service et au service du territoire.

Bonne lecture!

Bien fidèlement

Alaim CRETIONT

édito ALAIN CRÉMONT

Président de GrandSoissons Agglomération Maire de Soissons

Mot du président "Paris de la son prédécesseur on JEAN-MARIE CARRÉ RN



"Parmi les combats que nous avons menés, je retiendrai ceux qui nous ont rassemblés pour : la structuration d'un véritable service économie, la RN2, la ligne Paris-Laon, le quartier de la Gare... Nous avons toujours su faire passer l'intérêt du territoire soissonnais avant nos différences et je tiens publiquement à t'exprimer ma gratitude.

Merci pour ton implication quotidienne au service du Soissonnais durant toutes ces années.

Ton humanité, ta convivialité, ta ténacité et ton sens du dialogue nous inspireront dans notre action. Nous te souhaitons bonne route, toi qui vas parcourir celles de notre beau pays durant 275 jours."

GRANDSOISSONS Mag' - N° 1 - Le magazine d'informations de GrandSoissons Agglomération

Les Terrasses du Mail - 11 avenue François Mitterand - 02880 Cuffies - Tél : 03 23 53 88 40 / Directeur de la publication : **Alain CRÉMONT** / Directeur de la rédaction : **Simon BUSIN** Rédacteur en Chef : **David GLATIGNY** / Rédaction et photos : **Les services communautaires** / Photos : GrandSoissonssauf mention contraire / Distribution : Adrexo / Dépôt légal : à parution / Imprimé à 28 000 exemplaires sur papier PEFC* par Alliance / Si vous ne recevez pas GrandSoissons Mag', contactez le service communication.

Un petit mot sur notre papier recyclé à 100% PEFC*. un papier recyclé d'une grand blancheur ? C'est possible! Notre magazine est édité sur du papier fabriqué à partir de pâte 100% recyclée en France, blanchi sans chlore et ne contient pas de métaux lourds. Les encres utilisées sont végétales. * PEFC, acronyme en anglais signifiant Program for the Endorsement of Forest Certification schemes Certification paneuropéenne des forêts, un programme de reconnaissance des systèmes de certification forestière.

LES GRANDES PRIORITÉS **DU MANDAT 2020-2026**



C'est durant les 6 prochaines années que se construira le GrandSOISSONS de l'avenir.

Les nouveaux élus communautaires sont pleinement conscients de leur rôle, du devoir qui est le leur, de la nécessité d'être à la hauteur des enjeux, de poursuivre et d'accélérer le travail engagé, pour construire un territoire fort, attractif et compétitif.

Pour réussir les chantiers qui s'offrent au territoire, il nécessaire de créer une synergie entre tous les élus, mais aussi une dynamique d'équipes avec les services et les agents de la collectivité.

Ensemble, les 28 communes du territoire devront apprendre à conjuguer leurs différences et en finir avec les fausses

oppositions : entre l'identité et la modernité, entre le rural et l'urbain, entre l'économie de demain et d'aujourd'hui.

Cette nouvelle équipe d'élus communautaires doit incarner l'équilibre pour le Soissonnais, mais aussi une vision claire, des projets ambitieux et une gouvernance cohérente.





#1 ATTRACTIVITÉ



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Attirer de **NOUVELLES ENTREPRISES** et conforter celles déjà installées
- ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE au bénéfice de personnes trop longtemps éloignées de l'emploi
- ÉCONOMIE RÉSIDENTIELLE

Soissons à 1h de Paris / Covid se mettre au vert

• TOURISME







AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- **RN2** à 2x2 voies
- Pérennisation de la LIGNE PARIS-LAON
- Virgule /LIAISON **FERROVIAIRE** vers Roissy



PROJETS STRUCTURANTS

- Transformation du **QUARTIER DE LA GARE**
- SALLE MULTIFONCTIONS à dominante économique de type «Arena»
- Action CŒUR DE VILLE









OBJECTIF:

Dégager des marges de manœuvrefinancières pour l'Agglomération et les communes

- Mutualisation de SERVICES et mutualisation de PROJETS
- D'abord

 une mutualisation
 entre l'Agglo
 et la Ville-centre

 sur les fonctions supports
- Ensuite cette mutualisation sera élargie à un bouquet de services offert à toutes les communes, SANS RIEN IMPOSER.

Cela peut concerner les Ressources Humaines, la propreté, la commande publique ou l'administratif...)



OBJECTIF:

Impliquer et responsabiliser davantage les 28 communes dans un nouveau mode de fonctionnement de l'Agglomération

 28 Maires seront présents au BUREAU
 COMMUNAUTAIRE • FONDS DE CONCOURS

réservés aux projets très locaux des communes Séminaires d'élus pour réfléchir et
 TRAVAILLER ENSEMBLE sur des sujets de fond



Pour être compétitif et attractif un territoire a besoin d'une ville-centre forte, tout en s'appuyant sur les spécificités de chacune des autres communes.

Je veux faire en sorte que notre territoire avance et que chaque commune gagne grâce à l'Agglo.



L'INTER COMMUNALITÉ: 54 ANS DE SERVICES AUX HABITANTS

GrandSoissons Agglomération (anciennement Communauté d'Agglomération du Soissonnais) est un « Etablissement Public de Coopération Intercommunale » (EPCI), crée le 1^{er} janvier 2000, comprenant 28 communes du territoire soissonnais.

Cette structure, qui succède à plusieurs regroupements de communes, a pour objectifs de mettre en commun des services à la population (ramassage des déchets, assainissement, aide à l'insertion et à l'emploi,...) et de réaliser des projets de développement et d'aménagement du territoire soissonnais.





1/ UN PREMIER OBJECTIF COMMUN: RAMASSER NOS DÉCHETS

1966 Création du SIVOM de Soissons

(Syndicat Intercommunal à **VO**cation **M**ultiple)

Créé d'entente entre plusieurs communes pour améliorer le service de collecte et de traitement des déchets ménagers auprès de leurs habitants. Le syndicat assurait aussi l'assainissement et le traitement des eaux usées, ainsi que des prestations de voirie, dont le balayage mécanisé des rues.



Ouverture du Parc BSL

et reconnaissance extérieure

Inauguration des Bains du Lac

2018

2019

2020 Alain Crémont, maire de Soissons est élu Président

Changement de nom en GrandSoissons Agglomération pour une meilleure visibilité

2 / SE RASSEMBLER POUR DÉVELOPPER LE TERRITOIRE

Création de l'Association pour la Promotion et le Développement Local du Soissonnais (APDLS) afin de solliciter des aides financières lors des travaux de la déviation RN 2/RN 31

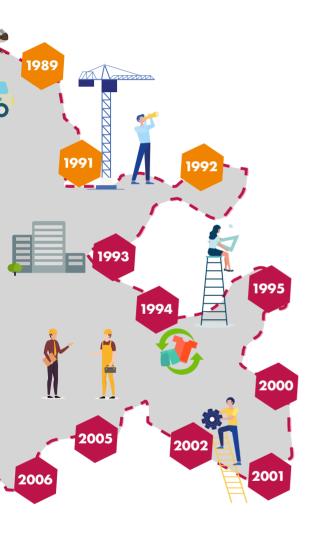
En 1989 Jean-Marie Paulin, maire de Cuffies est élu Président

Le Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation (SIEP) voit le jour pour réviser le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU), un outil permettant de planifier l'avenir de l'agglomération.

Les communes se réunissent en un établissement public de coopération intercommunale appelé

Syndicat de Communes du Bassin Soissonnais (SCBS) afin de mettre en œuvre

un Programme Local de l'Habitat (PLH)



3 / SE DOTER D'ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS : L'ÉLARGISSEMENT DES COMPÉTENCES

1993 Création de la Communauté de Communes du Soissonnais (CCS),

profitant d'une loi récente pour élargir les actions et ainsi élaborer un projet plus global pour l'aménagement du territoire : économique, social, mais aussi culturel et urbain.

Création de la zone des Étomelles

1994 Ouverture de la déchetterie de Villeneuve-Saint-Germain

Jean-Claude Attencourt, maire de Pasly est élu Président

2000 Évolution de l'établissement en Communauté d'Agglomération du Soissonnais traduisant la volonté

des élus d'agir conjointement pour le territoire

Jean-Marie Paulin,
maire de Cuffies est élu Président

2002 Ouverture du Parc des Taillepieds
Lancement du Parc du Plateau

2005 Ouverture station épuration de Pommiers

Transfert du Conservatoire de musique et de danse, de la Piscine et de l'Aérodrome de Soissons Inauguration du parc Gouraud

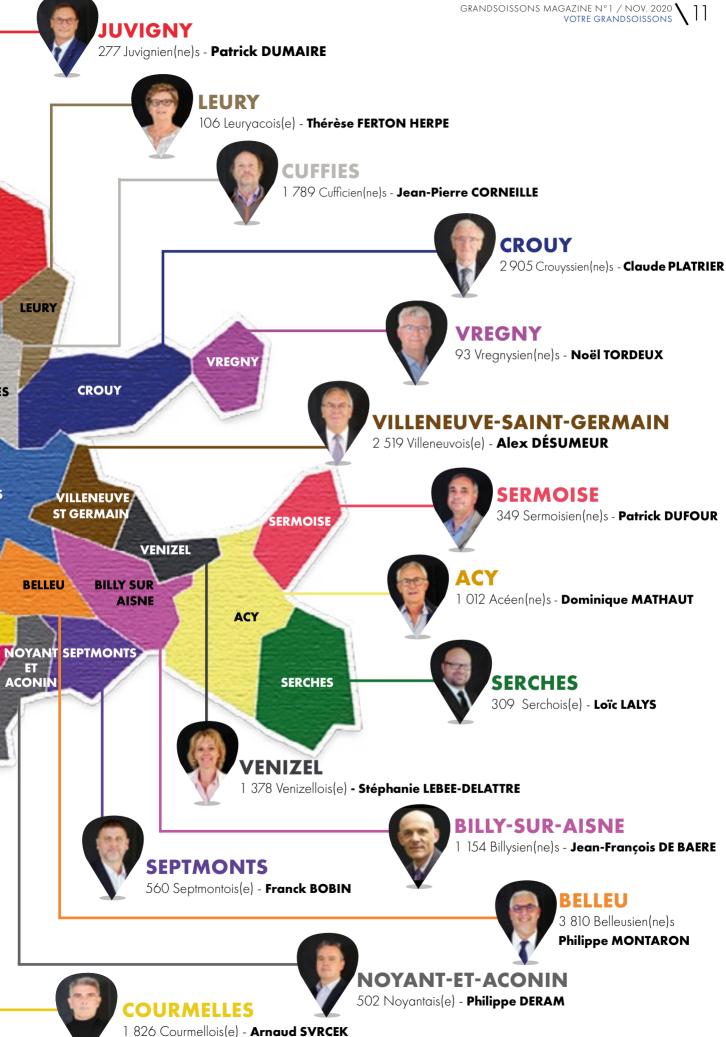
2007 Ouverture du Parc du Plateau et du Parc des Entrepôts











présidence

ALAIN CRÉMONT

Président de GrandSoissons Agglomération

Maire de Soissons



FAIRE DU GRANDSOISSONS LE BRAS ARMÉ DES HAUTS-DE-FRANCE VERS LE GRAND PARIS

La clé de notre réussite consistera à tirer parti de nos atouts : notre localisation à 45 minutes de Roissy, la qualité de notre cadre de vie et notre taille humaine pour attirer dans le Soissonnais des investisseurs, mais aussi des familles travaillant en région parisienne ne souhaitant plus y vivre.

Pour plus d'efficacité, cette vision ne sera pas seulement celle de la Villecentre, ni même du GrandSoissons, mais bien celle concertée et partagée avec les territoires voisins dans le cadre du PETR* du Soissonnais et de Valois.



*Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural, "Pays Soissonnais" réunit les territoires du Grand Soissons, de Retz-en-Valois, de la Vallée de l'Aisne et le canton d'Oulchy-le Château.

4 ENJEUX MAJEURS : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, MUTUALISATION, MOBILITÉ ET PROXIMITÉ

La priorité numéro 1 restera d'attirer de nouvelles entreprises créatrices d'emploi qu'elles soient commerciales, industrielles ou logistiques, tout en accompagnant celles déjà installées. Une attention toute particulière sera portée à l'amélioration de nos connexions extérieures (RN2, barreau ferroviaire vers Roissy, TER Laon Soissons Paris...) et des déplacements au sein du

territoire (plateforme multimodale, plan vélo...). Les investissements nécessaires seront financés grâce à une véritable démarche de mutualisation des moyens cohérente et solidaire.

Des politiques ambitieuses en matière culturelle, sportive ou de prévention de la délinquance permettront de faire du GrandSoissons un territoire où il fait bon vivre.

IMAGINER ENSEMBLE LE TERRITOIRE DE DEMAIN

Pour la première fois de son histoire, le Maire de la Ville-centre est président de l'agglomération.

Pour que chaque commune conserve ses spécificités, mais que toutes contribuent pleinement à l'atteinte d'objectifs partagés, Alain Crémont a permis que chacun des 28 maires siègent désormais au bureau communautaire.

Cette avancée inédite signe la fin d'une guéguerre insensée qui a souvent contribué à nous faire prendre du retard et ouvre une une nouvelle page de l'histoire du GrandSoissons.











AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PHILIPPE MONTARON

1^{er} vice-Président de GrandSoissons Agglomération Maire de Belleu

181 km² de superfici

407
PERMIS
de construire

4,7 millions d'€ capacité d'autofinancemen



CONSTRUIRE UN TERRITOIRE COHÉRENT

Les aménagements urbains réalisés dans une commune ont naturellement des incidences et répercussions chez les voisins ; il n'est aujourd'hui plus envisageable de limiter ces réflexions aux strictes frontières administratives des communes. L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) aura pour objectif d'aider

les décideurs et porteurs de projets à avoir une approche plus globale des enjeux. La meilleure prise en compte des besoins, ainsi qu'une anticipation des impacts, permettra aussi d'aménager le territoire de façon cohérente et coordonnée que ce soit en matière de logement, de mobilité ou encore d'environnement.

DESSINER LE VISAGE DU FUTUR PAYS SOISSONNAIS

Des schémas de cohérence territoriale (SCoT) qui permettent de planifier les futurs aménagements à l'échelle du territoire existent déjà pour le GrandSoissons et pour nos voisins de Retz-en-Valois, de la Vallée de l'Aisne et d'Oulchy-le-Château.

Afin de construire un territoire cohérent à plus grande échelle, il sera nécessaire de voir plus loin que nos propres frontières et d'harmoniser ces politiques d'aménagement en bonne intelligence.





QUI EST GRANDSOISSONS AGGLOMÉRATION?

Certains services ont des effectifs importants, comme la Cité de la Musique et de la Danse, le ordures ménagères ou encore le complexe aquatique les Bains du Lac et d'autres ne comptent qu'un seul agent, comme les archives ou le service foncier.

Les offres d'emploi sont publiées sur le site internet :

www.emploi.grandsoissons.fr

Au 31 décembre 2019, GrandSoissons Agglomération employait 225 agents, répartis dans 27 services, localisés sur plusieurs sites :

1/Crouy le Centre Technique Communautaire 2/Cuffies les Terrasses du Mail : le siège 3/Mercin-et-Vaux les Bains du Lac et une déchetterie 4/Soissons le parc Gouraud le Service Développement économique, la Cité de la Musique et de la Danse et Pix'L 5/ Soissons centre ville Office du Tourisme 6/Villeneuve-Saint-Germain la seconde déchetterie



LE PERSONNEL (225 AGENTS) DE GRANDSOISSONS AGGLOMÉRATION



Ordures ménagères



PLIE (dont 21 cdi)







Médiation/CISPD







Cabinet 1 - Direction Générale 2 Direction Générale adjointe 2 - Administration Générale 7 Marché public 2 - Communication 2 Ressources Humaines 3,5











FINANCES ET MUTUALISATION

DOMINIQUE BONNAUD

3^{ème} vice-Président de GrandSoissons Agglomération Adjoint au Maire de Soissons



FONCTIONNEMENT 2019



DÉPENSES 32,3



48.1

INVESTISSEMENT 2019



DÉPENSES 15,1



RECETTES 10,4

#9,4 millions d'€ de résultats

FAIRE DES ÉCONOMIES DE BON SENS

Afin de pouvoir garder des marges de manœuvre financières, sans alourdir la pression fiscale des habitants, il est nécessaire de réduire significativement les dépenses de fonctionnement de la collectivité.

Ces économies de bon sens peuvent

être réalisées à l'échelle de tous les services en procédant à une véritable chasse au gaspillage.

Chaque euro dépensé par la collectivité doit être un euro au service de la qualité de vie des habitants, de l'attractivité ou de l'emploi.

MUTUALISER: EN FINIR AVEC LE "CHACUN POUR SOI"

Est-il encore cohérent en 2020, d'avoir des camions bleu sur le boulevard Jeanne d'Arc et, à 30 mètres, des camions rouge sur le parc Gouraud ? Aujourd'hui la plupart des fonctions supports sont dupliquées à l'échelle de l'agglomération et des communes (comme la propreté, les ressources humaines, les services techniques...). La mutualisation est la forme la plus

aboutie de la solidarité et de l'action collective qui permettra de faire facilement des économies à l'échelle du territoire.

En fusionnant des ressources et des moyens, en passant davantage de marchés en commun, nous gagnerons en cohérence et en efficacité tout en évitant que le contribuable paie deux fois pour le même service.

INVESTIR POUR PRÉPARER L'AVENIR

La maîtrise des dépenses n'a pour seul objectif que de dégager des marges de manœuvres nécessaires pour investir massivement sur le territoire.

Il s'agit là d'équiper Grand Soissons Agglomération d'atouts qui permettent d'améliorer nettement la qualité de vie des **habitants,** mais aussi l'attractivité de visiteurs et d'investisseurs.

A l'image de ce qui a déjà été fait sur les réalisations précédentes, comme la Cité de la Musique et de la Danse ou les Bains du Lac, la collectivité doit aussi savoir mobiliser le soutien de tous les partenaires financeurs au premier rang tels l'Europe, l'État et la Région.

AGIR EN FAVEUR DES QUARTIERS POPULAIRES

La Politique de la Ville à l'échelle de l'agglomération vise à accompagner la rénovation des auartiers les moins favorisés, mais aussi à soutenir des dispositifs qui permettent d'aider les habitants. Concrètement il s'agit de faciliter l'émergence de nouveaux

projets, de renforcer les dispositifs de retour à l'emploi et d'encourager des dynamiques citoyennes en s'appuyant sur un réseau de partenaires locaux (bailleurs sociaux, Pôle Emploi, Mission Locale, associations, comités de quartiers, Centres Sociaux...).

LEVER LES FREINS POUR UN RETOUR À L'EMPLOI **DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ**

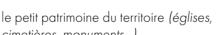
GrandSoissons Agglomération socialement accompagne personnes les plus éloignées de l'emploi dans leur parcours personnel.

Les chantiers d'insertion par l'activité économique du PLIE* permettent aussi à ces publics d'acquérir de l'expérience professionnelle, notamment en rénovant

cimetières, monuments...).

La collectivité développe aussi l'achat public socialement responsable sur le territoire qui permet à des personnes en difficulté de trouver un emploi localement dans le cadre des marchés de travaux.

*Plan Local d'Insertion par l'Economie





ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

> embauchés en contrat aidés

D'INSERTION

22 488 heures de travail au bénéfice de 50

CLAUSE SOCIALE

personnes

MÉDIATION SERVICE CISPD aaents



Avec la montée en puissance de la Police Municipale et le déploiement des caméras de vidéo protection, la ville de Soissons s'est clairement engagée sur le volet de la sécurité depuis 2014.

Pour autant, la délinquance n'a pas de frontières et l'enjeu est aujourd'hui d'élargir le périmètre d'intervention

des dispositifs à l'ensemble des communes de l'agglomération.

recomposition d'un (Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) permettra aussi de renforcer les partenariats avec la Gendarmerie, la Police Nationale et le tribunal et les travailleurs sociaux.



Dans le GrandSoissons

1 personne sur 5réside dans un quartier Politique de la Ville

DÉCHETS COLLECTÉS 2019



13 232
TONNES
soit
247 kg/an/hab.



3 010 TONNES soit 56 kg/an/hab.



1 669 TONNES



11 008
TONNES
en déchetteries

44% des déchets

du GrandSoissons Agglomération sont recyclés ou valorisés

OPTIMISER LA GESTION DE NOS DÉCHETS

Le service déchets de l'agglomération est surtout connu pour collecter, traiter et accompagner nos ordures vers la filière de valorisation la plus adaptée.

Afin de répondre aux enjeux environnementaux, l'objectif est

de réduire significativement notre production de déchets et à imaginer de nouvelles opportunités de réemploi. Les actions de sensibilisation du grand public et notamment des plus jeunes sont ici fondamentales.



FAIRE DU GRANDSOISSONS UN TERRITOIRE DURABLE

Notre patrimoine naturel est un facteur indiscutable de la qualité de vie sur notre territoire.

Parce qu'il est un atout pour l'attractivité mais aussi un ingrédient essentiel pour l'épanouissement des habitants, il est du devoir de la collectivité de l'entretenir et de le valoriser.

Une politique ambitieuse en faveur du développement durable et de la protection de l'environnement visera donc à préserver nos richesses et à soutenir toutes les initiatives conduisant à protéger notre environnement.

GÉRER LES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENIR LES INONDATIONS

La rivière, les cours d'eaux, les étangs et les nombreux milieux aquatiques que compte le GrandSoissons sont autant de richesses à préserver.

L'agglomération veillera au bon état écologique et à la protection de la biodiversité de ces précieux milieux naturels.

Des programmes d'aménagements seront aussi élaborer afin que les zones subissant des coulées de boues récurrentes ou des inondations puissent être traitées.

ENGAGER LA TRANSFORMATION DU QUARTIER DE LA GARE

Parce qu'il est un quartier stratégique réparti sur 4 communes ; ainsi qu'une une véritable porte d'entrée de notre territoire, le réaménagement du quartier de la gare est le projet le plus ambitieux et le plus important du mandat à venir. L'enjeu est complètement transformer le

quartier, en rénovant ses espaces publics (voirie, trottoirs, parvis...), en faisant de la gare une plateforme intermodale, mais aussi en réhabilitant d'anciennes friches industrielles pour leur donner de nouvelles fonctionnalités (comme cela a été le cas avec BSL).

ENTRETENIR NOS ÉQUIPEMENTS REMARQUABLES

Parmi les atouts du territoire, nous pouvons nous féliciter d'avoir des équipements modernes de grande qualité à l'image des Bains du lac ou encore de la Cité de la Musique et de la Danse.

Ces investissements coûteux jouent un rôle certain sur l'attractivité et la qualité de vie des habitants, notamment car ils sont modernes et récents.

L'enjeu est aujourd'hui de préserver aussi longtemps possible splendeur en déployant programme d'entretien méticuleux et de modernisation constante, afin de les aider à surmonter les épreuves du temps et de les maintenir à la page des dernières technologies et innovations.

MODERNISER LE TERRITOIRE

Réformer les aménagements obsolètes et les remplacer pour répondre aux besoins actuels est le premier enjeu du programme de travaux intercommunal. Cela consiste aussi à aider au déploiement de nouvelles technologies (fibre, 5G ...) et à aménager le territoire afin qu'il réponde aux nouveaux enjeux de mobilité (plan vélo, circulations douces ...).

La liste des travaux est longue et s'allonge tous les jours ; le principal défi du mandat sera donc de proposer des aménagements en fonction des urgences et définir des modes d'organisation qui permettent d'aller plus vite sans coûter plus cher Imarchés de travaux communs entre les communes, programme pluriannuel d'investissement ...)

- 1/ Parc Gouraud à Soissons : la Cité de la Musique et de la Danse, la pépinière d'entreprise « les Ambassadeurs », l'hôtel d'entreprises « la Maison Source », le Pavillon Nord (location), le Pavillon Sud (le Tiers-lieu numérique, PIXL), le parking « Silo »Les yeux verts
- 2/ Parc du Plateau à Ploisy et Courmelles : l'aérodrome et l'aire d'accueil des gens du voyage
- 3/ Parc des Taillepieds à Crouy : Centre Technique Communautaire 4/ Zone des Etomelles à Villeneuve-Saint-Germain : la pépinière entreprises, la déchetterie
- 5/ Parc des Terrasses du Mail à Cuffies : le siège de l'Agglomération, les salles du complexe Prestige (location) le Restaurant Universitaire l'hôtel d'entreprises « le Chalet », les installations sportives (gymnase, terrains et pistes extérieurs, vestiaires et salle d'échauffement)
- 6/ La salle d'escrime et d'arts martiaux à St-Waast (Soissons)
- 7/ Logis des Evêques à Septmonts
- 8/ Le complexe aquatique « les Bains du Lac »à Mercin-et-Vaux
- 9/ La déchetterie à Mercin-et-Vaux
- 10/ L'Office de Tourisme à Soissons

QUARTIER DE LA GARE 2020-2023

11 millions € D'INVESTISSEMENT subventionnés (



LES INSTALLATIONS COMMUNAUTAIRES



2019 2019 28 dossiers

en cours de cession ou d'acquisition

293 ha

gérés par GrandSoissons Agglomération

DÉVELOPPER LES PARCS D'ACTIVITÉS EXISTANTS

Après des années blanches, la tendance en matière foncière s'inverse fortement. Le contexte national est actuellement favorable, la crise sanitaire ayant démontré la nécessité d'une relocalisation industrielle en France. Le classement récent du parc du plateau en "Site Industriel clé en main" renforce notre attractivité

et nous permet de revenir dans les radars des investisseurs. Le Parc du Plateaux quasi-plein pourrait bénéficier d'une extension sur les communes de Courmelles et de Vauxbuin. Cette option permettra aussi de pouvoir proposer une parcelle de 60 ha d'un seul tenant, très recherchée par les industriels.



EXTENSION DU PARC DU PLATEAU

70 ha

58 ha

appartiennent déjà aux collectivités En matière foncière, une diversification de notre offre est nécessaire.

En complémentarité avec le Parc du Plateau, **GrandSoissons a une carte à jouer avec la reprise du canal Seine Nord- Europe et l'axe vers Reims**. En vallée, au bord de l'Aisne, avec des capacités en eau qui offrent des débouchés sur l'agro-alimentaire, et avec un lien ferroviaire possible, le futur Parc de Sermoise peut ainsi offrir 50 ha sur un segment de marchés différents.

Des pré-études existent, et environ 40 ha ont déjà été réservés pour procéder aux échanges.

TRANSFÉRER L'AÉRODROME



Conséquence logique de l'extension de la zone du plateau, le projet de transfert de l'aérodrome est actuellement à l'étude.

Pour ce faire, une réservation de 20 ha de terres agricoles a été réalisée pour être en mesure de compenser les terres nécessaires.

Il s'agira aussi de profiter d'un déménagement de la structure pour moderniser l'aérodrome existant et lui permettre d'étendre et de diversifier ses activités notamment en ce qui concerne le loisir, le tourisme ou le transport privé.

TROIS CADRES DE VIE DANS UN MÊME ESPACE

GrandSoissons Agglomération tient compte des spécificités et de la richesse de son territoire partagé trois espaces distincts et complémentaires : la Ville-centre,

le périurbain et le rural.

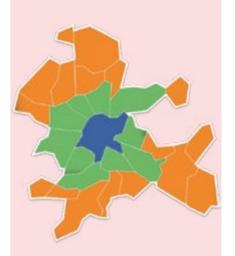
Ces trois éléments ont leur rôle à jouer dans le bon fonctionnement du soissonnais et rencontrent des problématiques différentes.

RÉFLÉCHIR À UNE GOUVERNANCE COMMUNE

La loi Engagement et Proximité du décembre 2019 introduit la possibilité d'élaborer un pacte de gouvernance entre les communes et les EPCI* à fiscalité propre.

Il est l'occasion de rappeler l'objectif l'agglomération : partager des moyens pour servir l'intérêt général, et les modalités politiques

de sa mise en œuvre. Ainsi, il n'v a pas l'agglomération d'un côté et les 28 autres communes de l'autre. GrandSoissons Agglomération est la chose commune à l'ensemble du territoire. Elle est, le moyen de mutualiser des solutions, des services, des infrastructures aui bénéficient à l'ensemble de nos habitants.



ZONE 1: la ville-centre 28 410 habitants

ZONE 2 : le périurbain 17 458 habitants

ZONE 3 : le rural 6 489 habitants

GRANDSOISSONS AGGLOMÉRATION EST UN ESPACI DE PROJETS ET DE DÉVELOPPEMEN dépasse la seule commune, c'est une L'agglomération doit pouvoir répondre

aux besoins ponctuels des différentes communes membres. Au-delà de l'ingénierie nécessaire, un soutien financier par le biais de fonds de concours sera mis en place pour rappeler le lien qui unit la collectivité à ses communes.

Dans le cas des projets dont le cadre

évidence.

enjeux supra communaux participent à la vie de la collectivité. Cette solidarité s'étend aussi à des projets, plus modestes parfois, mais vitaux pour une commune, car aucune ne doit, dans l'espace commun, être abandonnée

de - 1000 habitants l'agalomération



EN 2019

7 564
répartition des

PRODUIRE DE NOUVEAUX LOGEMENTS

Le Programme Local d'Habitat a pour objectifs de répartir de manière plus cohérente, équilibrée et stratégique la localisation des habitants du territoire, permettant ainsi de combler les dents creuses et de ramener des habitants au plus près des services de proximité. L'enjeu est aussi de mettre sur le marché des logements adaptés, mixtes, innovants, de grande qualité

urbaine et environnementale qui répondent aux enjeux actuels de desserrement des ménages et d'accessibilité de l'habitat.

Cette nouvelle offre permettra à la fois à des habitants de s'inscrire dans un parcours résidentiel, mais aussi, de donner envie à de futurs résidants de s'installer durablement sur notre territoire.





EN 2019

rénovations des LOGEMENTS Des actions de lutte contre l'insalubrité, l'indignité et les marchands de sommeil seront menées afin d'assurer à tous des conditions de vie dignes et aider à l'insertion sociale par le logement. GrandSOISSONS Agglomération soutiendra et accompagnera les propriétaires occupants et les

propriétaires bailleurs, afin qu'ils bénéficient pleinement des dispositifs existants qui permettent de rénover leurs logements.

Un « permis de louer » pour contrôler la qualité des logements avant leur (re)mise en location sera aussi déployé à l'échelle du territoire.

GENS DU VOYAGE: EN FINIR AVEC 20 ANS D'INERTIE



L'agglomération va devoir répondre aux objectifs du Schéma départemental d'accueil des gens du voyage 2019-2025.

Concrètement, il faudra trouver et aménager une aire grand rassemblement temporaire de 25 places sur notre territoire, afin de répondre humainement aux attentes et éviter les nuisances régulières occasionnées par cette absence.

Il s'agira aussi de mettre en place une MOUS (Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) qui aura notamment pour but d'accompagner les familles vers une sédentarisation.

L'ASSAINISSEMENT: COMMENT ÇA MARCHE?

L'eau est une ressource qui se raréfie. C'est pour cela qu'une fois utilisée, l'eau usée connaît un traitement pour pouvoir être réutilisée rapidement.

Ce processus s'appelle l'assainissement. Pour 96,5% des foyers soissonnais, ce traitement se fait par un système collectif où les eaux usées transitent via des tuyaux jusqu'à une station d'épuration. La principale du GrandSoissons se trouve à Pommiers et peut traiter un

équivalent de 80 000 habitants. Ce service se finance principalement par la redevance d'assainissement perçue sur la facture d'eau des usagers (habitants, entreprises, collectivités...) uniquement lorsque vous bénéficiez de ce service. Dans le cas contraire, les propriétaires ont l'obligation d'avoir une installation individuelle d'assainissement.

Une attestation de conformité vous sera demandée par exemple lorsque vous souhaitez vendre votre maison.

DES INVESTISSEMENTS ET DE LA GESTION

L'eau, qu'elle soit potable, usée ou de pluie, se déplace dans des canalisations.

Certains de ses «tuyaux» sont centenaires, une gestion patrimoniale est donc nécessaire pour les remplacer.

De fait, le GrandSoissons profite des

travaux de voiries pour les changer. La collectivité doit aussi réaliser deux grands bassins d'orage qui servent à stocker les eaux de pluies drainées par les canalisations et ainsi éviter les inondations en cas de fortes précipitations. Ces ouvrages d'art ont un coût de 6 millions d'€ HT.

POURQUOI LE PRIX DE L'EAU N'EST PAS LE MÊME PARTOUT ?

Le système de distribution de l'eau potable est complexe. Il peut se réaliser en régie, par un syndicat, ou encore par un délégataire de service public. Sur le territoire soissonnais pas moins d'une demi-douzaine de structures gère l'approvisionnement (forages, champs

captant, station de pompage...) et/ou la distribution aux habitants.

Avec des services et des échelles différentes, les coûts sont eux aussi différents. Au cours de ce mandat, rapprocher la qualité du service et donc du prix sera un des objectifs.



214 km de canalisations



de canalisations
D'EAUX PLUVIALES



de canalisations
UNITAIRES
principalement en
centre-ville de Soissons

FN 2019



61 ÉLÈV

inscrits au conservatoire

EN 2020

2 CLASSESà horaires aménagés

Théâtre Musique

collège Saint-Just

collège Lamartine







8 645
SPECTATEURS
à la Cité de la Musique
et de la Danse

ENCOURAGER UNE CULTURE ACCESSIBLE À TOUS

La pratique et la participation à des activités culturelles contribuent immanquablement à la qualité de vie et à l'épanouissement des habitants.

Les services culturels mettent donc en œuvre des moyens concrets pour attirer et accompagner dans les équipements du territoire (salles de spectacle, musées, médiathèques...) les habitants qui ne les fréquentent que trop rarement.

Une attention toute particulière est donnée au jeune public, notamment en accompagnant le développement des classes à horaires aménagés théâtre ou musique, dans les écoles du territoire.

DÉVELOPPER UNE PROGRAMMATION CULTURELLE RICHE ET VARIÉE

Le formidable équipement présent à la Cité de la Musique et de la Danse a permis de compléter l'offre culturelle du territoire, auparavant fournie par le Mail-Scène Culturelle, et d'accueillir une variété d'artistes de renommés. Du travail conjoint de ces 2 structures depuis 2015, est née une programmation de grande

qualité, digne de territoires bien plus grands que le nôtre. L'enjeu de demain est de travailler à une programmation "hors les murs" afin d'irriguer toutes les communes du territoire, d'attirer le public vers des lieux insolites ou méconnus et de conforter le GrandSoissons comme une terre de culture.



Une programmation culturelle de qualité, des musées remarquables, des parcours patrimoniaux et des sites historiques mis en valeurs contribuent à faire du GrandSoissons une destination touristique séduisante. L'enjeu des prochaines années consistera à renforcer notre grand potentiel pour

attirer sur le territoire de nouveaux visiteurs. Cela passe bien entendu par le soutien des initiatives culturelles locales (festivals Berzyk, Pic'Arts ...) la création de nouveaux événements fédérateurs, mais aussi par une extension du label «Ville d'art et d'histoire» à l'échelle du GrandSoissons.

ACCOMPAGNER L'ESSOR DES BAINS DU LAC

Depuis son ouverture en 2018, le complexe aquatique s'est naturellement imposé comme un équipement structurant pour le territoire.

Il se distingue notamment par la qualité des prestations offertes au public local, mais aussi par sa capacité à rayonner et à attirer sur le territoire un public nouveau. Les enjeux de demain,

une fois la crise sanitaire passée, viseront principalement à élargir l'offre d'activités, à organiser de nouveaux événements pour renforcer l'attractivité de l'équipement.

Il sera aussi fondamental de poursuivre une politique tarifaire qui permettra à tous de profiter pleinement de cet équipement de qualité.

CONTINUER À FAIRE DU GRANDSOISSONS UN TERRITOIRE SPORTIF

Le sport est à la fois un outil de santé publique, de citoyenneté et de vivreensemble, mais aussi un facteur d'épanouissement pour les habitants du territoire.

Pour que chacun, quelque soit son âge ou son niveau de pratique puisse s'entraîner dans des conditions optimales, il est nécessaire d'entretenir

les multiples infrastructures et de continuer à moderniser nos équipements.

Parce qu'ils portent nos couleurs, bien au delà de nos frontières, et que leurs bons résultats font notre fierté, GrandSoissons Agglomération doit aussi être le partenaire privilégié de nos clubs et athlètes locaux.

FAIRE DU SPORT UN MOTEUR POUR NOTRE ATTRACTIVITÉ

Le sport à cette capacité à fédérer, à mobiliser les foules et les médias. L'accueil de grands événements sportifs de niveau national ou international doit donc être encouragé pour agir comme un levier du développement touristique et donc économique.

La venue de nombreux visiteurs aura

des impacts favorables sur l'économie locale et donc la création d'emplois.

Une augmentation significative de la visibilité du GrandSoissons pourrait aussi nous permettre de renforcer notre identité locale et de mettre sur pied une véritable stratégie de marketing territorial.

INFRASTRUCTURES ET ASSOCIATIONS SPORTIVES













PROJETS D'ENTREPRISES accompagnés

SOIT 256 EMPLOIS créés ou maintenus

ADOPTER UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

de GrandSoissons Agglomération - Maire de Serches

Au-delà de l'emploi qui est une priorité pour le territoire, des moyens doivent être déployés pour pérenniser l'ancrage des entreprises.

Il faut attirer durablement de nouvelles entreprises et accompagner les projets de développement de celles qui sont déjà là, commerces compris.

Les efforts portés en faveur de l'entreprenariat et le développement de l'économie sociale et solidaire seront poursuivis et amplifiés.

GrandSoissons de Agglomération est aussi de soutenir les talents locaux qui dynamisent le territoire et d'accompagner les entrepreneurs qui créent de l'emploi.



Tiers lieu numérique - ouvert à tous Initiation / Accompagnement personnalisé aux usages numériques Parc Gouraud - 58 Bd Jeanne d'Arc 02200 Soissons 03 23 53 17 54 www.pixl-grandsoissons.com

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE ET DIGITAL DU TERRITOIRE

La crise sanitaire que nous traversons révèle à quel point le numérique est indispensable pour assurer la continuité du service public, pour maintenir le lien avec sa famille et ses amis ou encore pour étudier.

Au delà du développement du très haut débit, la mission de GrandSoissons Agglomération est de veiller à ce que personne ne soit laissé de côté dans cette révolution digitale et à ce que tous les citoyens connaissent et s'approprient les outils numériques développés pour faciliter leur vie auotidienne et les aider dans leurs démarches.





AMÉLIORER L'INTÉGRATION ET LA VIE **ÉTUDIANTE SUR LE TERRITOIRE**

Depuis 2015, la vie étudiante a commencé à se structurer avec le soutien de GrandSoissons Agglomération, notamment grâce à l'organisation des Journées d'Accueil des Etudiants qui permettent une meilleure intégration des étudiants dans la vie locale.

L'enjeu de demain est d'améliorer

nettement les conditions de vie des étudiants notamment en ce qui concerne la mobilité, la restauration ou encore le logement, mais aussi de développer l'offre de formation.

Il s'agit là de faire de nos étudiants de véritables ambassadeurs du territoire et de favoriser leur ancrage local.

FAIRE DU GRANDSOISSONS UNE DESTINATION EN VUE

Parce qu'il est un levier à fort impact pour l'économie locale et la création d'emplois non délocalisables, le développement tourisme est un enjeu stratégique du territoire. **GrandSoissons** dispose de grands atouts et pourrait devenir une destination de villégiature

et non seulement un territoire de transit : un positionnement idéal à 1 h de Paris, facilement accessible, une histoire riche qui nous offre une notoriété nationale, (Vase de Soissons) et des sites naturels et historiques de grande qualité doivent être mis en valeur.



Afin d'attirer des visiteurs et de les ancrer sur le territoire, il convient d'enrichir notre offre locale en matière de divertissements, d'activités culturelles, ludiques et sportives, mais aussi de restauration et d'hébergement de qualité. Plusieurs investissements réalisés ces dernières années vont déjà dans ce sens ; demain il faudra aller encore plus loin. La mise en valeur

de notre patrimoine, la construction de nouveaux équipements ou l'organisation d'événements de grande envergure seront autant d'atouts qui feront du GrandSoissons une destination de premier choix.

La mise en place récente d'une taxe de séjour à l'échelle du territoire permettra demain de financer les structures locales et projets d'investissements.









En implantant la future Cité de la Francophonie dans le château de François 1er à Villers-Cotterêts, l'État nous offre une visibilité mondiale. Cette opportunité extraordinaire sera utilisée comme un phare pour guider les visiteurs vers tous nos sites : le Fort de Condé, les Fantômes de Landowski, Saint-Jean-des-Vignes ou encore le

futur ludoparc carolingien de Saint-Médard. Une politique touristique commune ambitieuse doit donc être construite avec nos partenaires et voisins de Retz-en-valois, de la Vallée de l'Aisne ou du canton d'Oulchy-le-Château. Elle aura pour objectif de valoriser ensemble, d'une seule voix tous nos atouts.

CITÉ DE LA FRANCOPHONIE
VILLERS-COTTERÊTS

265 millions €
INVESTIS PAR L'ÉTAT
à 20min du territoire



en 2x2 voies sur les 72 km de RN2 pour rejoindre PARIS



9 COMMUNES desservies par15 lignes de bus

CONNECTER LE GRANDSOISSONS AU "RESTE DU MONDE"

C'est l'un des enjeux les plus stratégiques pour le développement du GrandSoissons. Si la finalisation de la mise à 2 fois 2 voies de la RN2 au sud de Soissons doit, évidemment, se poursuivre, le même combat devra unir les élus communautaires pour la

ligne SNCF Laon-Paris et le barreau ferroviaire vers Roissy.

C'est sans doute, pour notre département et le Soissonnais, LE projet le plus important en termes d'aménagement du territoire depuis ces 20 dernières années.

FACILITER LES DÉPLACEMENTS SUR LE TERRITOIRE

Notre territoire «rurbain*» nécessite des infrastructures de transport performantes compte tenu de ses spécificités. Si la place de la voiture mérite d'être réinterrogée compte tenu des nouveaux usages, il faudra aussi très probablement remettre en question la performance de notre réseau de transport public. L'enjeu sera ici de structurer un nouveau réseau qui répond aux nouvelles attentes des usagers, permet de limiter l'usage de la voiture et d'assurer la complémentarité entre les différents modes de transports locaux (automobiles, transports en commun, vélo, marche à pied...)

*rural-urbain



EN 2020

#22 km
de voies cyclables
dans le GrandSoissons

GrandSoissons Agglomération devra avoir une attention particulière sur les nouveaux modes de déplacement et particulièrement sur les déplacements à vélo. L'élaboration du schéma cyclable du Soissonnais et du Valois lancé en 2019 doit être l'occasion

de réfléchir aux liaisons cyclables sécurisées entre les quartiers et entre les communes.

Une même réflexion autour des itinéraires piétons et des chemins de randonnée à valoriser sur notre territoire pourra utilement être lancée.

LE PORT CORRECT DU MASQUE

Les mesures essentielles













JETER votre masque PROPREMENT





RETIRER votre masque par l'avant



PLIER votre masque en 2



PLIER votre masque une second fois



DÉPOSER votre masque dans un sac poubelle



DÉPOSER le sac dans la poubelle



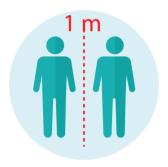
LAVER vous les mains

ADOPTEZ LES BONS GESTES BARRIÈRES

Pour se protéger et protéger les autres



SE LAVER régulièrement les mains



GARDER LES DISTANCES au moins 1 m entre chaque personne



SE MOUCHER avec un mouchoir à usage unique



PORTER UN MASQUE

le plus régulièrement possible



JETER ce mouchoir après utilisation



NE PAS SE TOUCHER

le visage avec les mains



TOUTES LES MESURES SUR:

www.grandsoissons.com www.ville-soissons.fr

Tous engagés contre la COVID-19!

Téléchargez **#TousAntiCovid**







GRANDSOISSONS ET VOUS

Les services Les numéros utiles Les adresses

1

GRANDSOISSONS AGGLOMÉRATION

« Les Terrasses du Mail»

11 avenue François Mitterand - 02880 CUFFIES 03 23 53 88 40

www.agglo-soissonnais.com





1/Parc des Terrasses du Mail à Cuffies :

- le siège de GrandSOISSONS
- les salles du complexe Prestige (location)
- le Restaurant Universitaire
- l'hôtel d'entreprises le Chalet
- les installations sportives (gymnase, terrains et pistes extérieurs, vestiaires et salle d'échauffement)

2/ Parc des Taillepieds à Crouy:

• le Centre Technique Communautaire

3/Parc Gouraud à Soissons :

- la Cité de la Musique et de la Danse,
- la pépinière d'entreprise les Ambassadeurs
- l'hôtel d'entreprises la Maison Source
- le Kanap'
- le Pavillon Sud (le Tiers-lieu numérique,
- le parking Silo « Les yeux verts»

4/ Parc du Plateau à Ploisy et Courmelles :

- l'aérodrome
- l'aire d'accueil des gens du voyage
- 5/ L'Office de Tourisme à Soissons
- **6/** Le complexe aquatique les Bains du Lac à Mercin-et-Vaux
- 7/ Zone des Etomelles à Villeneuve-Saint-Germain : la pépinière d'entreprises
- 8/ La salle d'escrime et d'arts martiaux quartier Saint-Waast à Soissons
- 9/ Le Logis des Evêques à Septmonts

/ Les déchetteries à Mercin-et-Vaux et Villeneuve-Saint-Germain www.lekanap-grandsoissons.com

www.emploi-grandsoissons.com

www.citedelamusique-grandsoissons.com

www.pixl-grandsoissons.com

www.lesbainsdulac-grandsoissons.com

www.tourisme-soissons.com



















03 23 76 72 40 TRI SÉLECTIF 06 84 45 93 87



DÉCHETTERIE

Villeneuve-Saint-Germain 03 23 73 38 83 Mercin-et-Vaux 03 23 53 33 17



1 rue Jean Moulin Crouv 03 23 73 72 40



SERVICE DÉVELOPPEMENT **ÉCONOMIQUE**

Parc Gouraud Immeuble les Ambassadeurs 2, allée des Nobel - Soissons 03 23 73 75 60

MA LIGNE ENTREPRISE:

07 88 700 800



Espace Public Numérique Parc Gouraud 58 Bld Jeanne d'Arc - Soissons 03 23 53 17 54 contact@pel-soissonnais.com



Parc du Plateau - Courmelles 03 23 74 85 00



16 place F.Marquigny - Soissons 03 23 53 17 37 officedetourisme@grandsoissons.com



CONSERVATOIRE / CITÉ DE LA **MUSIQUE ET DE LA DANSE**

9 allée C. Debussy - Soissons 03 23 59 10 12 info@citedelamusique-grandsoissons.com





LES BAINS DU LAC

Avenue de Compiègne Mercin-et-Vaux 03 23 96 66 00

J'ACHÈTE chez mes commerçants

je suis **FIDÈLE**



WWW.VILLE-SOISSONS.FR